

**EXTRAIT:**

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

**PRESENTS ( 22 ) :** M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUG,E M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

**POUVOIRS ( 3 ) :**

Mme AZIHARI donne pouvoir à M.ABELIN  
M.BONNET donne pouvoir à M.CHAINE  
M.GAUTHIER donne pouvoir à M.SULLI

**EXCUSES ( 0 ) :**

Secrétaire de séance : M.DAGUISE

**RAPPORTEUR :** Monsieur Jean-Pierre ABELIN

**OBJET :** Modernisation du sentier de découverte et mise en valeur de la réserve naturelle du Pinail - Octroi d'une subvention à l'association GEREPI à Vouneuil-sur-Vienne

*La réserve naturelle du Pinail est la seule réserve de rang national dans la Vienne. Elle est implantée sur l'ancien site d'extraction de la pierre meulière et développe un écosystème formé de plusieurs milliers de mares, de tourbières et de landes, offrant une biodiversité remarquable. Elle s'étend sur 140 ha. Elle est notamment reconnue pour ses richesses sur le plan botanique, fongique, entomologique, ornithologique, et la présence d'invertébrés extrêmement spécifiques.*

*Un programme universitaire de suivi à l'adaptation aux changements climatiques est poursuivi sur cet ensemble très sensible, avec l'appui de Grand Châtellerault.*

*Pour les 40 ans de la réserve en 2020, l'association gestionnaire GEREPI souhaite rénover l'ensemble du sentier de découverte et l'ouvrir aux atouts qu'offrent les outils numériques pour l'interprétation du patrimoine naturel et culturel du site.*

*Par la suite, dans le cadre du plan de gestion 2018 – 2027, GEREPI souhaite conforter l'offre d'accueil en édifiant une maison de la réserve qui complétera ce schéma innovant de valorisation et de découverte pour la fréquentation de la réserve, qui dépasse aujourd'hui les 10 000 visiteurs annuels.*

*Le feuillet joint décrit l'ensemble des aménagements prévus, les infrastructures qui seront réalisées, et les supports numériques destinés à être mis à disposition des visiteurs.*

*L'opération s'élève à un coût estimatif d'investissement de 196 000 €. Grand Châtellerault est sollicité à hauteur de 15 % soit 29 400 €.*

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

## Délibération du bureau prise par délégation

du 3 décembre 2018

n°16

page 2/3

Tableau 1 : Budget prévisionnel du projet

CHARGES	Montant (€)		PRODUITS	Montant (€)	Taux (%)
	H.T.	T.T.C.		T.T.C.	
CHARGES D'INVESTISSEMENT DIRECT			RESSOURCES D'INVESTISSEMENT DIRECT		
Achats et prestations de services "Aménagement"			Subventions d'exploitation		
Fourniture et pose des mobiliers et infrastructures, y compris travaux de terrassement du sentier	70 040	87 550	Fonds européens :		
Fourniture et pose de la signalétique	3 080	3 850	FEADER-LEADER	50 000	26
Terrassement et stabilisation du parking	13 600	17 000	Etat : ministère de la transition écologique et solidaire		
Fourniture de roches siliceuses	2 000	2 500	DREAL Nouvelle-Aquitaine	40 000	20
Prestations de service "Infographie-Communication"			Région :		
Infographie	3 440	4 300	Nouvelle-Aquitaine	58 800	30
Impression	840	1 050	Département :		
Achats et prestations de services "Numérique"			Vienne	17 800	9
Conception et fourniture d'un support et des contenus numériques	60 000	75 000	Intercommunalité(s) : EPCI		
Matériels audiovisuels	3 800	4 750	Grand Châtellerault	29 400	15
			Commune :		
			Vouneuil sur Vienne		
			Autres établissements publics		
			Aides privées		
			Reste à charge		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>156 800</b>	<b>196 000</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>196 000</b>	<b>100</b>

\* \* \* \* \*

**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**CONSIDÉRANT** la demande formulée par l'association gestionnaire de la réserve en date du 30 octobre 2018,

**CONSIDÉRANT** le caractère remarquable de ce patrimoine naturel, dont la réfection du sentier de découverte s'inscrit dans les objectifs de gestion de la réserve nationale du Pinail,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'octroyer une aide de 29 400 € à l'association GEREPI pour la rénovation du sentier de découverte et pour la mise en valeur patrimoniale de la réserve naturelle du Pinail,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention ci-jointe.

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 90.10/204.22/4000.

---

**UNANIMITE**

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 5/12/18

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER